



Bulletin Paroissial

Bonne Nouvelle

UNITÉ PASTORALE DE LA VALLÉE DU GEER

Communautés de Glons, de Boirs, de Roclenge,
de Bassenge, de Wonck, d'Eben et d'Emael

novembre-décembre 2024 - 35^e année - N° 353

Agrégation: P501287
Publication bimestrielle
en 4200 exemplaires
Bur. de dépôt: BASSENGE

Éd. resp.: N. BIOUMLA
Rue Nouwen,9
4690 BASSENGE

IBAN: BE16 0018 0064 7574
upvalleedugeer@gmail.com
bonne.nouvelle.geer@gmail.com
www.upvalleedugeer.be

BELGIQUE—BELGIË
P.P. 4600 VISE 9/1943

ÉDITO : Visite du pape François en Belgique : et après...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Je vous propose en guise d'éditorial le texte de remerciements de notre évêque à l'issue de la visite du pape dans notre pays.

Merci au pape, merci à vous !

De tout cœur, je partage, en ce 14 octobre, les remerciements que viennent d'envoyer les évêques de Belgique au pape François, pour sa visite en Belgique du 26 au 29 septembre 2024. Le pape a manifesté une attention inlassable aux personnes qu'il rencontrait et leur a adressé de nombreux sourires d'amitié. « Votre visite, écrivons-nous au pape, a permis aux chrétiens de notre Église locale de se réunir dans leur diversité, avec enthousiasme et dans la joie de l'Évangile ».

Je remercie aussi ceux qui ont organisé cette rencontre et tous ceux qui y ont participé. La présence du pape a permis à de nombreux catholiques de Belgique de se rencontrer et d'approfondir leur foi. Sa personne fédère les énergies et suscite des rencontres nouvelles dans notre Église. Elle a valorisé les immigrés, les personnes âgées, les jeunes, les victimes d'abus, les personnes sans domicile fixe. Elle a mis à l'honneur tous ceux qui s'engagent dans notre Église par leur ministère de prêtres ou de diacres, leurs missions d'agents pastoraux ou de personnes consacrées. Elle les a stimulés dans leur engagement. Elle a valorisé les milliers de jeunes présents, par une visite surprise à leur festival Hope Happening, ajoutée au programme prévu. Elle a placé l'Église au centre de l'attention de la société belge, via les médias et les moyens de communication.

Elle renforce notre foi et permet de creuser les questions qui ont été abordées. Outre celles que notre Église a proposées et auxquelles le pape a répondu dans la basilique de Koekelberg, je pense aussi aux questions que le pape nous a posées et aux défis qu'il a soulevés, en particulier sur le rôle des universités, sur l'identité de la femme, sur sa place dans l'Église et la société, sur le soutien aux victimes des abus sexuels, sur le respect de la vie et sur le drame de l'avortement. Toutes ces questions sont à approfondir : le pape en parle en tant que chef religieux et non en tant qu'homme politique. Il en parle avec un point-de-vue universel et pas seulement avec une vision d'Europe occidentale. Il en parle avec son style personnel, parfois improvisateur, qui affectionne de mettre les pieds dans le plat. Il a un côté battant, qui contribue à libérer la parole. Il va parfois à contre-courant de l'opinion publique, y compris dans son engagement pour la paix dans le monde. Cela a suscité le débat, parfois la contradiction.

Le pape veut parfois provoquer et bousculer. Il sait très bien que ses paroles ont différents niveaux d'autorité et que les propos de table ou d'avion n'ont pas le statut ni l'autorité doctrinale d'une encyclique ou d'une constitution apostolique.

Les rencontres latérales ont aussi été riches d'enseignement comme celle du cardinal Michael Czerny avec les responsables de l'engagement social de notre Église ou la rencontre des évêques de Belgique avec leurs confrères de la délégation vaticane. Des exemples de sainteté chrétienne ont été mis en valeur par le pape, comme celui d'Anne de Jésus (1545-1621), qu'il a béatifiée dimanche 29 septembre, et celui du ./..



Campagne
d'Avent
p. 3



Matinée
Communautaire
p. 5



Horaires
Toussaint - Noël
p. 6



Unité Pastorale
de la
Vallée du Geer

roi Baudouin, dont il a espéré une future béatification.

Les paroles du pape sont à méditer, en particulier celle de son homélie au stade Roi Baudouin, qui était basée sur trois mots : ouverture, communion, témoignage. L'ouverture est centrée sur la considération envers celui qui pense différemment et va « au-delà des schémas », comme le suggère l'évangile du jour, présentant les disciples de Jésus, qui sont jaloux de fidèles étrangers à leur groupe (Mc 9, 39-40). La communion est ciblée sur l'amitié avec les pauvres, les victimes, les petits, selon les recommandations de saint Jacques (Jc 5,1-6). Le témoignage envisage le futur de notre Église et sa capacité à témoigner de la foi, à partir de l'exemple d'une femme, Anne de Jésus, et des témoins d'aujourd'hui, « nos amis et compagnons de route ». Nous sommes invités à faire nôtres ces témoignages. Renouvelons, comme conclut le pape, « notre engagement à marcher ensemble sur les traces du Seigneur ».

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège

Cérémonies vécues ou annoncées...

Sacrement du baptême

Nous avons accueilli par le Baptême le dimanche 15 septembre à EMAEL :

- ✚ **Mia Alix**, la petite fille de Jil GORDINNE et de Stéphanie ELIAS
- ✚ **Andréa**, le petit garçon de Julien IGNOTO et de Leslie RIZZUTO
- ✚ **Oscar**, le petit garçon de Maxime DEPIERREUX et d'Alizée JANSSEN
- ✚ **Manoah**, le petit garçon de Christophe VANDENABEELE et de Laetitia LOHR

Nous avons accueilli par le Baptême le dimanche 20 octobre à GLONS :

- ✚ **Molly**, la petite fille de Lionel QUAEDPEERDS et de Ginger CÉSAR
- ✚ **Victor**, le petit garçon de Fabrice BATTISTUTTA et de Julie LEEMANS
- ✚ **Charles**, le petit garçon de Renaud MARVILLE et de Barbara PAWELEK

Qu'ils soient les bienvenus chez nous !

Sacrement du Mariage

Se sont unis par les liens sacrés du mariage:

- ♥ **Mégane THEUNISSEN et Bastien NOBEN**
Le 12 octobre 2024 à BOIRS.

S'uniront prochainement par les liens sacrés du mariage:

- ♥ **Nicolas PITOT et Sarah DOSIN**
Le 30 novembre 2024 à ROCLERGE.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux et futurs époux !

Funérailles chrétiennes

Nous ont quittés pour rejoindre le Père:

- † **Marie-Claire WERELDS**, veuve de Lambert YANS, née le 09 octobre 1943 et décédée le 31 août 2024.
Un moment de prière nous a réunis à GLONS le 04 septembre 2024.
- † **Josiane HIANCE**, veuve de Lucien GILLIS, née le 06 mars 1931 et décédée le 07 septembre 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à WONCK le 11 septembre 2024.
- † **Jeanine FERLANTI**, veuve de José JORISSEN, née le 22 février 1950 et décédée le 14 septembre 2024.
Un moment de prière nous a réunis à GLONS le 18 septembre 2024.
- † **Andrée LENAERTS**, veuve de Pierre NOELS, née le 11 novembre 1937 et décédée le 14 septembre 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à GLONS le 18 septembre 2024.
- † **René POILVACHE**, veuf de Mauricette DUCHÊNE, né le 30 avril 1932 et décédé le 24 septembre 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à EMAEL le 28 septembre 2024.
- † **Lucien SIMON**, époux de Jeanne-Marie EYCKEN, né le 23 décembre 1940 et décédé le 3 octobre 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à EMAEL le 5 octobre 2024.
- † **Joséphine LAHAYE**, veuve de Raymond HARDIQUEST, née le 21 juin 1930 et décédée le 11 octobre 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à ROCLERGE le 17 octobre 2024.

Une erreur s'est glissée dans les annonces du précédent numéro, toutes nos excuses à la famille du défunt:

- † **Pierre JODOGNE**, époux d'Andrée WIJNEN, né le 8 mai 1952 et décédé le 3 août 2024.
Ses funérailles ont été célébrées à ROCLERGE le 9 août 2024.

Ils restent présents dans notre cœur et dans notre prière !





CAMPAGNE D'AVENT 2024

La pauvreté nuit gravement à la santé mentale

La lutte constante pour survivre, le stress, l'humiliation, les conditions de vie usantes portent préjudice à la santé physique aussi bien qu'à l'équilibre psychologique des personnes qui vivent la pauvreté. **Une personne en situation de pauvreté court entre 1,5 et 3 fois plus de risques de développer des signes de dépression ou d'anxiété.** La santé mentale, composante essentielle du bien-être global, ne doit pas être reléguée au second plan, surtout dans un contexte où la précarité socio-économique s'accroît. **Avec Action Vivre Ensemble, à l'occasion de ce nouvel Aventure, choisissons la solidarité contre la pauvreté.**

En 2022, en Belgique, environ une personne sur quatre présentait un trouble anxieux et/ou dépressif, un chiffre en augmentation depuis la crise du Covid-19.

La santé mentale nous concerne toutes et tous mais cette augmentation est particulièrement marquée chez les personnes vivant en situation de précarité. **La santé mentale et la précarité sont étroitement liées, dans un cercle vicieux où l'exclusion sociale et les troubles psychiques se nourrissent mutuellement.** En effet, les conditions socio-économiques précaires telles que le manque de logement stable, l'insécurité alimentaire, l'instabilité professionnelle et un réseau social restreint peuvent aggraver les problèmes de santé mentale, et inversement.

La santé mentale nécessite d'agir de façon structurelle, en amont, sur les conditions de vie et les inégalités. Elle relève donc **d'une responsabilité collective et politique.**

La pauvreté nuit gravement à la santé mentale.

Action Vivre Ensemble le rappelle au cours de sa campagne d'Aventure. Avec d'autres associations, elle met en avant plusieurs pistes de changements structurels : davantage de collaborations multi-sectorielles et une approche globale de la santé mentale, plus de moyens financiers pour le secteur de la santé mentale, notamment pour les acteurs de première ligne et les équipes mobiles, l'investissement dans une politique de prévention des problèmes de santé mentale pour contrer efficacement le développement et/ou l'aggravation de troubles mentaux, l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté (logement, revenus, services publics, accès aux soins), indispensables à une meilleure santé mentale.

Action Vivre Ensemble nous invite aussi à **changer notre regard** sur les pathologies mentales : elles sont souvent le résultat de conditions de vie durablement difficiles et non une question de courage ou de volonté individuelle.

Cette campagne nous invite enfin à **découvrir et à soutenir les multiples associations qui luttent au quotidien** aux côtés des personnes les plus pauvres en leur proposant un **accompagnement social de qualité**, en recréant des **liens** et en déconstruisant les stéréotypes autour de la pauvreté.

En nous invitant à poser un **geste de solidarité avec les 72 projets soutenus par Action Vivre Ensemble**, nos Évêques nous rappellent que l'Église n'est pas réellement fidèle à Jésus-Christ si elle ne met en son centre la personne en situation de pauvreté, d'exclusion ou d'oppression. Dans les maisons de quartier, les écoles de devoirs, les maisons d'accueil, les services d'aide urgente et d'accompagnement social, **des hommes, des femmes, des enfants comptent sur nous pour les accompagner sur le chemin d'une vie digne.** Notre partage financier à l'occasion de la collecte dédiée marque concrètement notre volonté de répondre au « défi de Noël » comme l'appelle le pape François, qui consiste à **découvrir dans la naissance du Christ une « petitesse » qui accueille toutes nos pauvretés, vulnérabilités, incapacités** et nous enveloppe d'une « tendresse révolutionnaire », poussant à développer une « créativité de la charité ».

Répondons généreusement à ce nouvel appel. Déjà un immense merci.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La collecte du troisième dimanche de l'Aventure (les 14 et 15 décembre) est dédiée à Action Vivre Ensemble. Toutes les associations soutenues sont des lieux où chaque personne en situation de pauvreté retrouve des conditions d'une vie digne.

Faites un don.

Par virement : BE91 7327 7777 7676
(Communication : 7220)

En ligne : avent.vivre-ensemble.be

Via le QR code ----->



ATTESTATION FISCALE

envoyée pour tout don de 40 € et plus.

Merci de tout cœur pour votre généreuse solidarité.

POUR ALLER PLUS LOIN : avent.vivre-ensemble.be

- Pistes pour un Aventure solidaire
- Petites contes de Noël illustrés pour les 6-10 ans
- Étude Quand la détresse est partout. Regards sur les liens entre précarité et santé mentale.
- Capsule vidéo sur les liens entre précarité et santé mentale.

AGENDA ET ACTIVITÉS DE CAMPAGNE :
avent.vivre-ensemble.be



CONCERT EXCEPTIONNEL DE NOËL
LE 15 DÉCEMBRE 2024 À 15H.
EGLISE NOTRE-DAME D'EMAEL



C'est à l'occasion des 1.300 ans de notre village en 2012, que des liens d'amitié se sont tissés avec les Hubertins de la ville de Saint-Hubert, dans le souvenir de Saint Hubert, fondateur de la paroisse d'Emael. Début d'année, nous avons été contactés par la Chapelle Musicale Saint Hubert d'Ardenne nous proposant un concert à organiser dans notre église. Honorés par cette proposition, nous avons accepté, sensibles au cadeau qui nous était fait.

La Chapelle musicale Saint Hubert d'Ardenne est un ensemble musical dont la force est d'allier la trompe de chasse aux instruments classiques et aux voix lyriques. Son autre spécificité réside dans l'originalité de son répertoire, des monstres sacrés à la création contemporaine, de la vènerie à l'opéra, du XVIIème au XXIème siècle.

Le 15 décembre à Emael, elle fera la part belle aux musiques et chants traditionnels de Noël.

Enfin, la Chapelle Musicale Saint-Hubert d'Ardenne a pour vocation de concourir au rayonnement de Saint Hubert, certes au cœur de l'Ardenne Belge, mais aussi à travers tout le pays.

Avec la Chapelle Musicale, jamais musique et nature n'ont autant fait bon mariage. Nous espérons que la Vallée du Geer, les villes de Visé, Liège et Maastricht saisiront l'opportunité d'une telle manifestation et qu'un public nombreux aura à cœur d'y participer.

N'oubliez pas de réserver, il n'y aura peut-être pas place pour tout le monde.

Détails pratiques :

Renseignements au 00 32 (0)4.286.20.02

19 € en prévente — 24 € le jour même.

Enfants et étudiants :

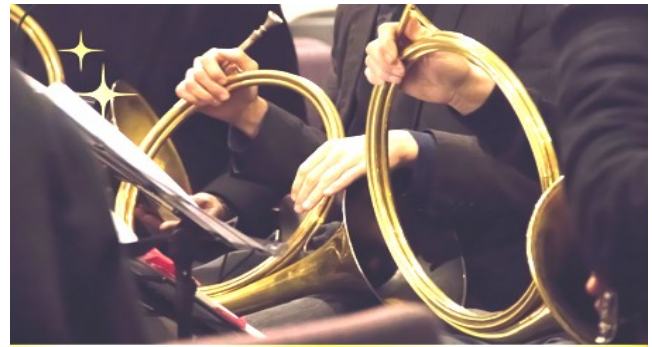
12 € en prévente comme le jour même.

Réservations souhaitées et paiement sur le compte BE04 0001 0351 1831 de Jean-Claude Simon.

Le ticket d'entrée donne droit à une coupe de bulles, ou un soft à la pause.

Après le concert, les participants pourront profiter d'une rencontre avec les musiciens.

**C'est une organisation conjointe de
la Chapelle Musicale
Saint-Hubert d'Ardenne,
l'Equipe Relais et la Fabrique d'Eglise
Notre-Dame d'Emael.
En collaboration avec
la Commune de Bassenge.**



MUSIQUE BAROQUE - CHANTS DE NOËL - LÉGENDE DE LA FORÊT

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 À 15H00



Avent : J'attends

J'attends, dit l'empereur Auguste,
le résultat du recensement.
J'ai hâte de savoir le nombre de mes sujets.

J'attends, dit Joseph,
de trouver un logement
pour ma famille qui va s'agrandir.

J'attends, dit Marie,
avec un peu d'angoisse,
mais beaucoup d'espoir,
de mettre au monde le Roi du monde.

J'attends, dit le berger,
de voir l'Agneau de Dieu
et d'en parler aux autres.

J'attends, dit le mouton,
de connaître ce fameux berger
que Dieu envoie pour les hommes.

J'attends, dit l'Ange,
de chanter à Dieu : "Gloire !"
et d'annoncer aux hommes :
"Bonne Nouvelle !"

J'attends, dit Jésus,
de voir se rassembler en une seule famille
l'empereur et le berger,
l'homme et la femme,
l'ange et la bête :

Dieu les attend !

Source: Prier.be - Auteur : Père Pascal Daniel

Matinée Communautaire

**En cette période de l'Avent :
préparons nos cœurs
à la venue de Jésus.**

Le rassemblement communautaire
aura lieu
à l'église Notre-Dame d'Emael
le dimanche 15 décembre dès 9h30.

Convivialité, partage, écoute et
célébration de l'Eucharistie.



Une réunion
de préparation de cette matinée
aura lieu à Roclenge
le lundi 18 novembre à 19h30,
appel à toutes les bonnes volontés.

Ine feume a si-ome :
Binamé si nos sôrtîs oûy al nut
po s' amûzer on pô ?
Bone îdèye ! si vos rintez l' prumîre
lèyî l' l'oumîre aloumêye !

(Merci Josly!)

REMISE DES ARTICLES

La date ultime de remise des articles
pour le prochain numéro de

«Bonne Nouvelle»

(janvier-février 2025)

est fixée au **lundi 2 décembre**.

Veillez envoyer vos intentions,
textes et publicités

à l'adresse

bonne.nouvelle.geer@gmail.com.

En vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe MÉDIAS

Vivre Noël autrement ?

Revoici le temps des fêtes et des
réjouissances. Le temps de l'Avent nous
prépare à la grande fête de Noël. Cette
année encore, nous poserons, dans les 7
Communautés de notre Unité Pastorale,
un geste de solidarité.

**Nous récolterons dans chaque église
des vivres non périssables. À savoir de
préférence : lait, sucre en morceaux,
sucre fin, café, pâtes, conserves
(viande, légumes, raviolis, poisson
etc...). Vous pourrez déposer vos dons
à côté de la crèche, lors des messes
dominicales, mais aussi lors des
messes célébrées en semaine.**

Au terme du temps de Noël, après
l'Épiphanie du 6 janvier, toutes les
denrées que nous aurons pu rassembler
seront offertes à la 'MAISON CROIX-
ROUGE' de BASSENGE. Les vivres seront
ainsi distribués aux plus démunis de notre
vallée.

Tous les 15 jours, ce sont en effet
plusieurs dizaines de familles qui viennent
y retirer des colis alimentaires.

**Dès à présent, nous vous adressons un
grand MERCI pour votre générosité.**

Sainte et joyeuse fête de Noël à tous,
ainsi qu'une bonne année 2025 !

« Les blessures de la vie peuvent nous
écraser et nous verrouiller. Elles peuvent
aussi nous rendre plus forts et plus ouverts
aux autres. Nous n'avons pas choisi de les
subir mais nous sommes libres d'en faire
des enclumes qui nous enfoncent ou des
points d'appui qui nous élèvent. »

Frédéric Lenoir

Bénédiction des chevaux au Poney-club du Geer

à WONCK

le

24 novembre 2024

à 13h



TOUSSAINT

Vendredi 1^{er} novembre : (ATTENTION, modifications par rapport à ce qui était annoncé dans le précédent numéro !)

MESSES DE LA TOUSSAINT:

- | | |
|------------------------|--|
| • 9h30 à Eben | • 15h à Wonck |
| • 11h15 à Glons | • 18h à Bassenge
(Chapelle du Petit Lourdes) |

BÉNÉDICTION DES TOMBES:

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| • à 10h30 au cimetière d'Eben-Emael | • à 14h au cimetière de Roclenge |
| • à 12h30 au cimetière de Glons | • à 16h au cimetière de Wonck |
| • à 13h30 au cimetière de Boirs | • à 17h au cimetière de Bassenge |

Samedi 2 novembre : **Roclenge à 18h**: Célébration pour tous les défunts de nos familles et en particulier ceux de l'année écoulée. Lors de cette célébration, les petites croix des défunts de l'année seront remises à leurs familles (**pour les 7 communautés**).

ARMISTICE (Voir infos complètes p. 14)

- **Dimanche 10 novembre** : **Boirs à 11h** Après la célébration, rassemblement au monument aux morts de Boirs suivi du verre de l'amitié à la Maison de la Cohésion Sociale de Boirs.
- **Lundi 11 novembre** : **Bassenge à 9h30**

NOËL



Célébration communautaire de la RÉCONCILIATION (avec Eucharistie)

MERCREDI 18 DÉCEMBRE à 18h à Wonck

À l'occasion de cette célébration, nous invitons tous les fidèles qui le souhaitent à venir faire leur préparation spirituelle à la fête de Noël. Le sacrement de réconciliation sera administré par les prêtres qui y seront présents. Autant nous nous préparons matériellement à bien passer les fêtes de fin d'année, autant le Seigneur attend que nous nous disposions à porter des fruits spirituels pour bien terminer l'année et bien commencer la nouvelle.

Horaire des célébrations de NOËL

MARDI 24 décembre

- 14h30 à la maison de repos **Le Chant des Oiseaux**
- 17h au Petit Lourdes - 18h à **WONCK** - Minuit à **EBEN**

MERCREDI 25 décembre

9h30 à BOIRS - 11h15 à EMAEL



Agenda des célébrations dominicales de l'UP

NOVEMBRE 2024			DÉCEMBRE 2024		
Samedi 2	18h00	Roclenge	Samedi 30/11	18h00	Roclenge
Dimanche 3	11h00	Emael	Dimanche 1 ^{er}	9h30	Eben
Samedi 9	18h00	Wonck	Samedi 7	18h00	Wonck
Dimanche 10	11h00	Boirs	Dimanche 8	11h00	Boirs
Samedi 16	18h00	Roclenge	Samedi 14	18h00	Roclenge
Dimanche 17	9h30	Eben	Dimanche 15	11h00	Emael *
Samedi 23	18h00	Wonck	Samedi 21	18h00	Roclenge
Dimanche 24	11h00	Glons	Dimanche 22	11h00	Glons
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Horaires Toussaint, Armistice et Noël:</p> <p style="text-align: center;">Voir page 6 ci-contre</p> <hr style="width: 10%; margin: 10px auto;"/> <p>Traditionnellement dans notre Unité Pastorale, les collectes du weekend de Toussaint sont destinées au chauffage de nos églises. Merci pour votre générosité !</p> </div>			Samedi 28	-	-
			Dimanche 29	11h00	Bassenge

*** Matinée communautaire**

le 15 décembre à partir de 9h30
en l'église d'Emael.

Voir article en page 5



Eucharisties:

- messes des pèlerins (en français et néerlandais): les dimanches 3/11 et 1/12 à 18h;
- messe de la Toussaint: le vendredi 1^{er} novembre à 18h;
- messe de Noël anticipée: le mardi 24 décembre à 17h;
- messes de semaine: tous les vendredis à 18h.

Chapelet:

- tous les 1^{ers} samedi du mois à 16h45 (2/11 et 7/12), vécu dans le cadre de la Petite Dévotion Réparatrice (Cœur Immaculé de Marie).

Prière du matin:

- tous les mardis de 9h à 9h30 (Laudes + Angelus).

Adoration du Saint-Sacrement:

- tous les jeudis entre 19h et 20h (courte prière proposée ensuite - Complies et Salve Regina -, de 20h à 20h10).

Permanences:

- les mardis de 10h à 11h30 et les jeudis de 17h à 18h30 (Horaire à l'essai - suivre les pancartes "Accueil").
- Si vous passez au Petit Lourdes à d'autres moments et que les pancartes en question sont présentes, n'hésitez pas à les suivre; c'est signe que quelqu'un est tout prêt à vous accueillir!

Renseignements: sanctuaire.petitlourdes@gmail.com

Pour demander un rendez-vous avec le prêtre desservant (accompagnement, sacrement de réconciliation...): recteur.petitlourdes@gmail.com - 0476/68.00.06.

Intentions de messe — novembre-décembre 2024

Célébrations à l'église d'Emael

Lorsqu'il n'y a pas de messe, l'équipe relais d'Emael assure tous les lundis à 18h, une célébration sans prêtre.

Nous y sommes tous invités et bienvenus.

EMAEL

Dimanche 3 novembre à 11h: messe

pour Lucien SIMON et ses parents Marcel SIMON et Mariette DUBUISSON;

pour Jean HARDY, Julia POILVACHE et famille.

Lundi 11 novembre à 18h: messe

pour les familles HALET-JODOGNE et JODOGNE-LAMBRECHT;

pour Gilbert HENQUET et ses parents Joseph HENQUET et Cécile POILVACHE;

pour les époux GILSON-HARDY.

Lundi 25 novembre à 18h: messe

pour une bonne guérison;

pour Jean LETIHON et Marguerite JOCKIN.

Lundi 9 décembre à 18h: messe

pour une bonne guérison;

pour les familles HALET-JODOGNE et JODOGNE-LAMBRECHT.

Dimanche 15 décembre à 11h: messe

pour les époux Nicola BERLEUR, les époux Raymond DOSSIN et les époux ROY-DUBUISSON;

pour les époux SIMON-DUBUISSON et SIMON-FOURNIRET.

Lundi 23 décembre à 18h: messe

pour Gilbert HENQUET et ses parents Joseph HENQUET et Cécile POILVACHE;

pour Fernand DETHIER et familles ROY et THEWISSEN;

pour Jean HARDY, Julia POILVACHE et famille.

Mercredi 25 décembre à 11h15: Fête de Noël - messe

pour les époux SIMON-DUBUISSON et famille, les époux DOOME-HUBERT et famille, Alex TILMAN et Lucien SIMON;

pour les époux PETERS-CHARLIER et MERTENS-DUBUISSON;

pour les époux VAN HOOREN-SCAFF et HEPTIA-VAN HOOREN;

pour Antom LOVASZ, ses parents, beaux-parents et les défunts de la famille.

ATTENTION:

Dérogation à l'horaire habituel en décembre:

inversion des dimanches entre EMAEL et EBEN :

- 1^{er} décembre messe à 9h30 à EBEN
- 15 décembre messe à 11h à EMAEL

EBEN

Vendredi 1^{er} novembre à 9h30: Fête de la Toussaint - messe

pour François JODOGNE et son épouse Jeanine MAWET (ann.);

pour Marie Louise LIKET, son époux Michel BOTTY et leur fils Pierrot (ann.);

pour Charles LEMLIN et son épouse Gilberte JOCKIN (ann.);

pour Gérard CASTRO, son épouse Maria FRANSSSEN et leur fils Jean-Marie;

pour Jean BERTHUS, son épouse Hortense COLLINET et leur fils Théo;

pour Gabriëlle BERTRAND et la famille;

pour les défunts des familles ZANZENHENQUET et BOTTY-LIKET;

pour les époux RENARD-DARTIENNE et leur fille Yvette;

pour André DETHISE et Renée GRADE;

pour Théophile COLLINET, son épouse Jeannette BETTONVILLE et la famille;

pour Emile ORBAN et la famille;

pour Agnès ORBAN, son époux Evrard REGGERS et la famille;

pour le curé LAMAYE et le Père Jean-Paul BEAUVE;

pour Martin THIJS et les défunts des familles THIJS-HOLSTEIN et BETTONVILLE-HARDY.

Jedi 7 novembre à 18h: messe

pour l'abbé Henri GREDAY, ses parents, sa famille et ses amis défunts;

pour Antoine DELAHAYE et la famille.

Dimanche 17 novembre à 9h30:

messe

pour Martin THIJS époux de Nicole BETTONVILLE;

pour Gisèle ONCLIN, épouse de Paul SPITZ;

pour Agnès ORBAN, son époux Evrard REGGERS et la famille;

pour Emile ORBAN et la famille;

pour Robert BOSCH, son épouse Jenny ROY et beau-fils Guy SADLER;

pour des défunts des familles JODOGNE-DUBUISSON et enfants;

pour Josiane HIANCE et son époux Lucien GILLIS;

pour le curé VERJANS;

pour le curé VERVIERS et autres défunts;

pour le curé HARDY;

pour le curé LAMAYE;

pour l'abbé Henri GREDAY et sa famille;

pour les défunts des familles ROBERTI-WANSTECKER-JODOGNE;

pour les membres défunts et vivants de la Société SAINT-GEORGES.

À la fin de la messe nous écouterons la Brabançonne.

Jedi 21 novembre à 18h: messe

pour Antoine DELAHAYE et la famille;

pour Oger BLAFFART;

pour les défunts des familles COLLINET-BETTONVILLE.

Dimanche 1^{er} décembre à 9h30:

messe

pour Josiane HIANCE et son époux Lucien GILLIS;

pour Gisèle ONCLIN, épouse de Paul SPITZ;

pour Gérard CASTRO, son épouse Maria FRANSSSEN et leur fils Jean-Marie;

pour Agnès ORBAN et son époux Evrard REGGERS ;

pour les défunts des familles JODOGNE, DUBUISSON, DUPUIS, BLAFFART, WEISEN;

pour les défunts des familles BETTONVILLE, JODOGNE, DORY et STRAETMANS-JODOGNE.

Jedi 5 décembre à 18h: messe

pour les défunts des familles POILVACHE-JODOGNE et BONHOMME;

pour les défunts des familles JODOGNE-THONARD, FOUARGE et BENSINNE;

pour Agnès ORBAN et la famille;

pour Emile ORBAN.

Jedi 19 décembre à 18h: messe

pour Emile ORBAN;

pour les époux BERTHUS-PAQUAY.

Mercredi 24 décembre à 24h: Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ - messe

pour Robert BOSCH, son épouse Jenny ROY et leur beau-fils Guy SADLER.

WONCK

Vendredi 1^{er} novembre à 15h : Fête de la Toussaint - messe

pour Alphonsine MORAY et son époux Nicolas RUTH et Catherine DESSART (ann) et son époux Jean RUTH et leur fille Arlette et les défunts des deux familles;

pour les familles DETRIXHE-RUTH et CHARLIER-SPRONCK;

pour les familles SPRONCK-DEBORRE et SCHOEFS-JANS;

pour les époux Jean BEMELMANS-JORISSENNE et Adrien PINET-MORAY et les défunts des deux familles;

pour Jeanne MORAY et les époux Alexandre MORAY;

pour Alice LEPOT et ses parents;

pour Marie Catherine MORAY et ses frères Jules et Paul;

pour Florentine PINET et les défunts de la famille;

pour les époux TROKART-DUCHATEAU et leur fils Marc;

pour Gaby et Thérèse HERZET-MORAY, leurs parents, frères, beaux-frères et belles-sœurs;

pour les époux LAMBRECHT-HIANCE, leurs parents, sœurs et beaux-frères et les défunts de la famille;

pour Mathieu et Catherine PLUMERS-MORAY et leurs défunts;

pour les époux WARNIER-RUTH, leurs parents, Roland, Danielle et Arlette;

pour Joseph et Elisabeth HIANCE-DUCHATEAU, leurs parents, frère, sœurs et leur fils Ghislain;

pour les époux PRENTEN-GILLIS et DIEU-BREPOELS et les défunts des deux familles;

pour les époux LAMBRECHT-DEBORRE et les époux NIHON-GILLIS et leur fils Marcel et Thérèse CLAESSEN, Simone et Joseph MÉLARD;

pour José VONCKEN de la part de son épouse, enfants et petits-enfants;

pour les époux PRESKAR-VANGASTEL de la part de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

pour mr et mme Jean PINET-DOSSIN et mr et mme Jean DOSSIN-BOTTY et leurs enfants.

Samedi 9 novembre à 18h : messe

pour Josiane HIANCE de la part d'Odile;

pour Guy DELVAUX, Irma STEEGEN, la famille DELVAUX-LEKEUX et la famille COLLARD-COLLARD;

pour Joseph et Simone MÉLARD-GILLET, Nicole, Micheline, et parents défunts.

Mercredi 13 novembre à 18h : messe

pour André HERBILLON.

Samedi 23 novembre à 18h : messe

en l'honneur du Petit Jésus de PRAGUE;

pour Simone GILLET de la part d'Odile;

pour Jean et Bertha SPRONCK-DEBORRE et parents.

Mercredi 27 novembre à 18h : messe

pour Josiane HIANCE de la part d'ENÉO.

Samedi 7 décembre à 18h : messe

pour Joseph et Elisabeth HIANCE-DUCHATEAU, leur fils Ghislain et frères et sœurs;

pour Guy DELVAUX, Irma STEEGEN, la famille DELVAUX-LEKEUX et la famille COLLARD-COLLARD;

pour Jean CLOSSA, son épouse Françoise MERTENS et les défunts de la famille;

pour Josiane HIANCE de la part d'Odile;

pour Nicolas RUTH, son épouse Alphonsine MORAY, leur belle fille Arlette et les défunts des familles;

pour Rosa DUCHATEAU.

Mercredi 11 décembre à 18h :

- messe

pour Jean et Marie-Jeanne DEBORRE-PINET et les défunts de la famille;

pour Charline et Hubert WARNIER-RUTH;

pour Robert et Marie DEBORRE-THEUNISSEN, Josette, Jean Marie FAYEN, Guy DELVENNE et Ninette.

Mercredi 18 décembre à 18h :

Célébration communautaire de la Réconciliation - messe

Mardi 24 décembre à 18h : Veille de Noël - messe

pour Noël CHARLIER (ann.) et les familles DETRIXHE-RUTH et CHARLIER-SPRONCK;

pour Jean et Bertha SPRONCK; pour Catherine DUCHATEAU, ses parents et ses deux neveux;

pour Gaby et Thérèse HERZET-MORAY, leurs parents, frères, beaux-frères et belles-sœurs;

pour les époux LAMBRECHT-HIANCE, leurs parents, sœurs et beaux-frères et les défunts de la famille;

pour Guy DELVAUX, Irma STEEGEN, la famille DELVAUX-LEKEUX et la famille COLLARD-COLLARD;

pour les époux PRENTEN-GILLIS, DIEU-BREPOELS et les défunts des deux familles;

pour Roland DUHAMEAU et sa fille Danielle.

pour les époux LAMBRECHT-DEBORRE et NIHON-GILLIS, leur fils Marcel et Marie-Thérèse CLAESSENS;

pour Joseph et Simone MÉLARD-GILLET;

pour les époux Jean SPRONCK-DEBORRE et famille;

pour Léo CLUTEN, sa maman Maria BOTTY et Catherine et Dieudonné MORAY.

BASSENGE

Vendredi 1^{er} novembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour Jean VANDENBERG;

pour Antom LOVASZ, ses parents, beaux-parents et les défunts de la famille;

pour les familles HORION-THONET-MARCHAND-DELINCÉ;

pour notre fils Daniel DELEU, Étienne BARBE et les défunts de la famille.

Vendredi 8 novembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour notre fils Daniel DELEU, Étienne BARBE et les défunts de la famille.

Lundi 11 novembre à 9h30:

Commémoration de l'Armistice — messe du souvenir.

Vendredi 15 novembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour notre fils Daniel DELEU, Étienne BARBE et les défunts de la famille.

Vendredi 22 novembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour Maurice VERTCOUR et Caroline MONAMI, Mia VALOIR, Louise SERONVAL, les époux DELMELLE-VERTCOUR, les défunts des familles VERTCOUR-MONAMI et BILS, les époux VALOIR-WIRIX et leur fille Josiane.

Vendredi 29 novembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour les époux Mieke MEERS-Paul LEENAERS de la part de la famille.

Dimanche 1^{er} décembre à 18h au Petit Lourdes: messe

pour Jean VANDENBERG.

Vendredi 6 décembre à 18h au Petit Lourdes : messe

Pas d'intention particulière ce jour.

Vendredi 13 décembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour Maurice VERTCOUR et Caroline MONAMI, Mia VALOIR, Louise SERONVAL, les époux DELMELLE-VERTCOUR, les défunts des familles VERTCOUR-MONAMI et BILS, les époux VALOIR-WIRIX et leur fille Josiane;

pour Jeaninne PHILIPPE de la part de la famille. .

Vendredi 20 décembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour Yves DRADON.

Mardi 24 décembre à 17h au Petit Lourdes : messe de veille de Noël.

Vendredi 27 décembre à 18h au Petit Lourdes : messe

pour les époux Mieke MEERS-Paul LEENAERS de la part de la famille.

Dimanche 29 décembre à 11h: messe

Pas d'intention particulière ce jour.

ROCLENGE

Samedi 2 novembre à 18h : messe

pour les époux BOSSY-FRESON,
BOSSY-LOMBA,
FRESON-ORBAN;

pour des intentions particulières;

pour Jean DETREZ et la famille
DETREZ-GRAILET;

pour Jean-Michel DELEU, Daniel
DELEU, Etienne BARBE et les
défunts de la famille.

Samedi 16 novembre à 18h : messe

pour les parents et amis des familles
Georges HONHON-DUCHÊNE.

Samedi 30 novembre à 18h : messe

pour Rudy DEMOULIN;

pour Sœur Anne-Marie et les sœurs de
SAINT-JOSEPH défuntées.

Samedi 14 décembre à 18h : messe

pour les parents et amis des familles
Georges HONHON-DUCHÊNE.

Samedi 21 décembre à 18h : messe

pour Berthe COSTER et Henri
GERMAY;

pour Pierre et Berthe PETERS.

BOIRS

Dimanche 10 novembre à 11h : Com-
mémoration de l'Armistice -
messe

pour les familles HERMAN-BEGUIN
(ann.);

pour mes beaux-parents et mon époux
Camille KUPPENS;

pour Berthe, Mamy, Henri, Nicole, sœur
Anne-Marie, Thérèse et
Maggy;

pour Paul BODSON et famille
BODSON;

pour Guillaume et Yolande CLOOSEN-
TIMMERMANS.

Dimanche 8 décembre à 11h : messe

pour Alain et Loulou BEGUIN, Yvette,
René et Gisèle;

pour les familles HERMAN-BEGUIN;

pour Marie, Annie, Jeanne-Marie,
Josette, Albert, Jean et Monique.

Mercredi 25 décembre à 9h30 : Fête
de Noël - messe

pour Constant SAEREN;

pour la famille GILNAY-THIBAUT et
Ethan, ainsi que les résidents de la
maison de repos 'Au chant des
oiseaux';

pour les défunts des familles HERMAN-
LEBRUN et apparentées;

pour les époux CAPRACE-LEJEUNE et
leur petit-fils Stefan, ainsi que les
défunts de la famille;

pour Jean-Michel DELEU, Daniel
DELEU, Etienne BARBE et les
défunts de la famille.

GLONS

Vendredi 1^{er} novembre à 11h15 :
Fête de Tous les Saints - messe

pour les familles FASTRÉ-
VANDERSMISSEN, BARÉ-
DEBRUS et leurs enfants
Jeanne-Marie et Ferdinand;

pour les époux Céleste RALET-Anna
RONGER, leur fils Jean-Marie, son
épouse Huguette et leur beau-fils
Michel NAMUR;

pour les familles GILNAY-BOVY et
THIBAUT-REYNS et Ethan;

pour les époux CAPRACE-LEJEUNE et
leur petit-fils Stefan ainsi que les
défunts de la famille;

pour Cathy DEMELENNE de la part de
sa maman et de sa famille;

pour les époux René THONET-
BOVEROUX;

pour les époux Gilles BOVEROUX-
BOSCH et filles;

pour les époux Joseph THONET-
HERTIGERS;

pour Marie-José JANSSEN
veuve LEROY et son frère;

pour Jean-Michel DELEU, Daniel
DELEU, Etienne BARBE et les
défunts de la famille;

pour les défunts des familles HERMAN-
LEBRUN et apparentées.

Mardi 5 novembre à 18h : messe

pour la famille RASKINET-DONNAY et
HENSENNE-NEUFCOUR;

pour la famille VERJANS-VERJANS et
Alice, et la famille ENGELLEN;

pour Jean-Marie, René, Marielle,
Daniel, Annie, Lisiane et Michel.

Mardi 19 novembre à 18h : messe

pour les familles DEBRUS-DEPAIFVE
et leur fille Cécile et familles
SAMYN-ROODHOOFT et
apparentées;

pour Alice ENGELLEN de la part de son
mari;

pour la famille RASKINET-DONNAY et
HENSENNE-NEUFCOUR.

Dimanche 24 novembre à 11h :
messe

pour les époux KESSEN-MALPAS et
leur famille;

pour les époux SAEREN-HERMÈS et
leur fils Constant et famille;

pour les époux CLOES-RENIERS et
leur fils Constant et Tilly.

Mardi 3 décembre à 18h : messe

pour Alice ENGELLEN de la part de son
mari;

pour les familles DEBRUS-DEPAIFVE
et leur fille Cécile et familles
SAMYN-ROODHOOFT et
apparentées.

Mardi 17 décembre à 18h : messe

pour les familles FASTRÉ-
VANDERSMISSEN, BARÉ-
DEBRUS et leurs enfants
Jeanne-Marie et Ferdinand;

pour les époux DEMOULIN-
MASSAGORD et leur petit-fils
Rudy;

pour Monique BOUCHER épouse
d'Edgard TILKIN.

Dimanche 22 décembre à 11h :
messe

pour la paix dans le monde.

Mardi 31 décembre à 18h : messe

pour Alice VERJANS de la part de son
mari et les enfants;

pour les familles FASTRÉ-
VANDERSMISSEN, BARÉ-
DEBRUS et leurs enfants
Jeanne-Marie et Ferdinand.

Il était une fois...

Les curés de Bassenge (suite)



Résumé des articles précédents

Le 12 novembre 1726, le curé Bacquet demande à l'Abbé de Saint Jacques à Liège, Seigneur de Bassenge, d'agrandir l'église au milieu du cimetière, vétuste et bien trop petite.

L'Abbé de Saint Jacques préfère construire une nouvelle église, non pas au milieu du cimetière, mais sur le thier (endroit actuel de la 3ème église).

Le curé et les paroissiens ne sont pas d'accord. Après des années de conflit, l'Abbé de Saint Jacques construit d'autorité la nouvelle église sur le thier. La construction commence en 1741.

Le curé s'obstine. Il boude la nouvelle église et continue de célébrer messes et sacrements dans la vieille église du cimetière. Au printemps 1743, un délégué de l'Abbé de Saint-Jacques se présente chez le curé pour exiger la remise des clés de la vieille église du cimetière afin de la fermer définitivement. Le curé refuse de donner les clés. Suite à ce refus, l'Abbé de Saint-Jacques entame la démolition de la vieille église.

L'accord

Le 27 juillet 1743, un accord est enfin signé entre l'Abbé de Saint Jacques, l'Archidiacre et le curé de Bassenge.

Au terme de cet accord :

1. L'Abbé de Saint-Jacques consent à ne pas démolir le chœur de la vieille église, ainsi que la muraille ou voûte qui le sépare de la nef, à condition que ledit Abbé et ses successeurs, ne soit chargé ni de l'entretien, ni des réparations.
2. Le cimetière restera à sa place pour y enterrer les morts. Le Révérendissime Abbé fera réparer les murailles, mais pour la dernière fois. A l'avenir, lesdites murailles seront à charge de la communauté.

L'accord est signé par :

- Pierre, Abbé de Saint-Jacques
- Jean Isidore Bacquet, curé de Bassenge.

Donnons la parole au curé Bacquet :

"L'an 1744, le 20 juin, furent démolis la nef et les fonts baptismaux de notre ancienne église, appartenant à notre très Révérendissime Seigneur et Abbé de St Jacques de Liège. Les

Saints Sacrements furent transférés de l'ancien chœur à la nouvelle église sur le thier. Ce transfert fut réalisé par le Seigneur Mathias Batta, comptable du monastère, en mon absence."

On comprend aisément que le curé ait refusé d'assister à ce transfert, auquel il est farouchement opposé.

Apparemment donc, tout rentre dans l'ordre. La lampe du Saint Sacrement brille dans la nouvelle église boycottée depuis 2 ans. Mais pas pour longtemps, car notre curé a de la suite dans les idées.

Redonnons-lui la parole :

"A noter que j'ai fait reconstruire les fonts baptismaux dans mon ancien chœur, lequel fut réédifié. Tout le travail fut terminé le 14 août de cette même année 1744. Et le 16 août eut lieu la messe solennelle de la Dédicace de la chapelle. Le célébrant était le Révérend Seigneur Pierre Pironnet, délégué par le Révérendissime et très Illustre Vicaire Général de Liège. Les autres officiants étaient le curé de Hermée, le curé de Wonck, et le Père Jérôme Minorite de Liège".

Incroyable ! Ce n'est pas la nouvelle église sur le thier qui est consacrée, mais le chœur de l'ancienne église, reconstruite en chapelle. Et ce n'est pas tout :

"A noter (poursuit le curé Bacquet) que ce même 16 août 1744, j'avais chanté la première messe en la nouvelle église, et que, après cela, j'ai reporté solennellement les Sacrements à la vieille église mère, (NDLR devenue chapelle) et que je les ai remis à leur place dans le nouveau tabernacle donné par l'Abbé".

Ainsi donc, le Saint Sacrement transféré par M. Batta est à peine resté deux mois dans la nouvelle église. Le curé le ramène à la chapelle du cimetière où seront célébrés les sacrements et les messes tous les jours de la semaine. Seules les messes du dimanche seront célébrées à la nouvelle église sur le thier.

À suivre

LUCIEN VANSTIPELEN

GRANDE EXPOSITION

LES JOUETS D'AUTREFOIS

Organisation : Le CENTRE CULTUREL DE BASSENGE
LE PROJET CAMEROUN – Vallée du Geer

Avec la collaboration de la COMMUNE DE BASSENGE,
et la participation de la PROVINCE DE LIÈGE,
du MUSÉE DE LA VIE WALLONNE,
du MUSÉE DU JOUET DE FERRIÈRES,
du MUSÉE RÉGIONAL DE VISÉ, du MUSÉE D'EBEN,
du MUSÉE DES VÉHICULES DE SECOURS MINIATURES D'ANS,
de la LUDOTHÈQUE COMMUNALE D'ANS
et de NOMBREUX COLLECTIONNEURS



BASSENGE • SALLE « LA PASSERELLE »
01/11/24 > 11/11/24 • de 13H à 19H (dernière entrée)

Entrée : 9 € - Enfants (-12 ans) : GRATUIT

JEUX en BOIS - ANIMATIONS - PUBLICATIONS - BAR - PETITE RESTAURATION



RENSEIGNEMENTS : 0495 70 27 43



*J'étais allé, mendiant de porte en porte, sur le chemin du village
lorsque ton chariot d'or apparut au loin pareil à un rêve splendide
et j'admirais quel était ce Roi de tous les rois !
Mes espoirs s'exaltèrent et je pensai : c'en est fini des mauvais jours,
et déjà je me tenais prêt dans l'attente d'aumônes spontanées
et de richesses éparpillées partout dans la poussière.*

Le chariot s'arrêta là où je me tenais.

Ton regard tomba sur moi et tu descendis avec un sourire.

Je sentis que la chance de ma vie était enfin venue.

Soudain, alors, tu tendis ta main droite et dis « Qu'as-tu à me donner ? »

Ah ! quel jeu royal était-ce là de tendre la main au mendiant pour mendier !

J'étais confus et demeurai perplexe ;

enfin, de ma besace, je tirai lentement un tout petit grain de blé et te le donnai.

*Mais combien fut grande ma surprise lorsque, à la fin du jour,
vidant à terre mon sac, je trouvai un tout petit grain d'or
parmi le tas de pauvres grains.*

Je pleurai amèrement alors et pensai :

« Que n'ai-je eu le cœur de te donner mon tout ! »

Rabîndranâth Tagore
L'offrande Lyrique (extrait)



Enéo Vallée du Geer



ARTISANS
PETITE RESTAURATION
AMBIANCE MUSICALE
CHORALE DES ENFANTS

MARCHÉ DE NOËL

ÉCOLE DU SACRÉ COEUR
DE GLONS



Samedi 14 décembre 2024
de 16h à 20h

69, rue Lulay, 4690 Glons, Belgique

• Marche :

- Le mardi 13 novembre à Boirs
Départ église
- Le mardi 10 décembre à Wonck
Départ du Cercle (visite de Saint Nicolas.)

• Aquagym :

- Tous les vendredis à 12h30
à la piscine de Roclengue.
(Pas le 1^{er} novembre : jour férié)

• Théâtre :

- Le 12 novembre : Patrick Sébastien
au Centre Culturel d'Alleur (50€)
Je peux réserver vos places mais pas de
transport prévu.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël
et une bonne année.

Pour le Comité : *Ginette BROUNS GERAERTS*
(0474/ 872 883 ou 04 286 23 95)

LES ALCOOLIQUES ANONYMES



vous rappellent qu'un groupe se réunit

Tous les lundis de 19h30 à 21h30

(P.A.F. libre)

au centre culturel de **GLONS**

(rue Saint-Pierre, 8).

Renseignements : André 0474 01 61 10
Monique 0497 15 09 80

**Toute personne se sentant concernée
est la bienvenue !**

COLLECTE DE SANG

Venez nous rejoindre nombreux
à la collecte organisée

le **MERCREDI**

18 DÉCEMBRE

de 17h à 19h30

à l'école de l'État,

Rue Haute (Grand-Route), 65

à **EBEN-EMAEL**

DÉJÀ UN IMMENSE

CROIX-ROUGE
de Belgique



MERCI !



L'ASBL REFLETS présente

La POP MUSIC SCHOOL

en concert pour

VIVAforLIFE

VIVACITÉ

24 novembre - 15h
Eglise de Glons

Entrée : 8 euros - gratuit pour les moins de 12 ans



Réservation via refletsasbl@bassenge.be



« Dans les sillons de ce qui se passe,
va-t-on semer du blé ou du chardon ? »

Père Guy Dermond, sdb
Écllosion (extrait)



BASSENGE

FÊTE DE L'ARMISTICE

11 NOVEMBRE 2024

Les Passeurs de mémoire de Bassenge ont désormais pris la relève des ' Anciens Combattants ' pour maintenir vivante et transmettre la mémoire des événements tragiques de 1914-1918 et de 1940-1945

Nous tenons particulièrement, comme par le passé, à commémorer avec vous l'armistice ce 11 novembre 2024, nos démocraties européennes ont un impérieux besoin de votre soutien.

Après la messe du souvenir à 9h30 et son homélie de circonstance, nous nous rendrons en cortège au monument qui sera fleuri par les Passeurs de mémoire, l'administration communale, l'A.J.A.B., le Patro et le Centre culturel. Ensuite après l'allocution habituelle, (un jeune de l'entité prendra cette année encore la parole), nous prononcerons « l'Appel aux morts » et le D.M.A. Band, fidèle au poste, interprétera la Brabançonne.

Et c'est en musique que nous nous rendrons à « la Passerelle », où vous êtes invités, par les Passeurs de mémoire, à partager le vin d'honneur.

À 13h30 traditionnel repas du 11 Novembre

- ♦ 1 boulet sauce lapin ou provençale + frites pour 11,5 euros.
- ♦ 2 boulets sauce lapin ou provençale + frites pour 15 euros.

Les inscriptions

pour le repas devront être rentrées pour le 7 novembre, au plus tard auprès de :

Dany Fraikin, rue de la Paille, 18 à Bassenge -
Tél : 04/ 286.34.13

Jean-Luc Doutrewé, rue Nouwen 21 à Bassenge -
Tél : 0471/ 09.53.86

Deux manières d'acquitter le montant de votre menu :



Les passeurs de mémoire



Avec le soutien de la commune de Bassenge

- 1) Sur le compte de la FNC section Bassenge **BE58 0016 2595 1079**.
- 2) En liquide le 11 novembre auprès de Roger Onclin.

Rejoignez, vous aussi, les Passeurs de mémoire en réglant votre cotisation annuelle de 7 €.

Nous vous remercions déjà pour votre participation à ces manifestations du souvenir.

Jean-Luc Doutrewé,
président et le comité des
Passeurs de Mémoire de Bassenge

Commémoration de l'ARMISTICE

Il y a 106 ans, l'ARMISTICE était signé,
La 1ère guerre mondiale a pris FIN

10 NOVEMBRE 2024

8h45: Départ des participants à l'église de Boirs
9h: Départ en car
9h15: Dépôt de gerbes au monument aux morts de Glons
9h40: Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Emael
10h00: Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Eben
10h20: Dépôt de gerbes au monument aux morts de Wonck
10h40: Dépôt de gerbes au monument Aux morts Place Louis Piron à Rocleuge
11h: Messe à l'église de Boirs
Après la célébration, rassemblement au monument aux morts de Boirs suivi du verre de l'amitié à la Maison de la Cohésion Sociale de Boirs

11 NOVEMBRE 2024

commémoration de Bassenge, célébration religieuse à l'église à 9h30.
A l'issue de la célébration, dépôt des gerbes au monument aux morts de Bassenge, suivi du verre de l'amitié à la salle "La Passerelle".



10 et 11 NOVEMBRE 2024



Cérémonies organisées par la Commune de Bassenge
En collaboration avec l'ASBL « les Passeurs de mémoire » de Bassenge, les associations des Anciens Combattants et des portes-drapeaux
Caroline VRIJENS ☎ 0475/72.87.08 ✉ caroline.vrijens@bassenge.be



Commune de Bassenge

Journée d'accueil et de partage pour les personnes séparées / divorcées Wavreumont - lundi 11 novembre 2024

Séparation, divorce ... Et les enfants ?

Jean-Michel Longneaux
Philosophe université de Namur

Programme

De 9h00 à 17h30

Conférence

Partages en groupes autour du thème
Eucharistie facultative à 16h30

Renseignements et inscriptions

Danielle Schyns 0472/62 01 84
wavreumont11.11@gmail.com

Prix : 20€ à payer par virement avant le 06/11
IBAN BE61 0342 7285 6517 (Moors Vinciane)

Prendre son pique-nique

Adresse

Monastère Saint-Remacle
Route de Wavreumont, 9

4970 Stavelot (autoroute E42, sortie 11 Malmédy)

Avec le soutien du service diocésain des Couples et Familles du diocèse de Liège

Avent: Restez éveillés et priez en tout temps



ÉVANGILE DU DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE (1^{ER} DE L'AVENT - Lc 21, 25-28 et 34-36)

« Il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles. Sur terre, les nations seront affolées et désemparées par le fracas de la mer et des flots. Les hommes mourront de peur dans l'attente de ce qui doit arriver au monde, car les puissances des cieux seront ébranlées. Alors, on verra le Fils de l'homme venir dans une nuée, avec puissance et grande gloire. Quand ces événements commenceront, redressez-vous et relevez la tête, car votre rédemption approche. (...) Restez éveillés et priez en tout temps : ainsi vous aurez la force d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous tenir debout devant le Fils de l'homme. »

Réflexion

Deux années de pandémie et une menace COVID qui ne faiblit pas, des inondations et des sécheresses à répétition, la guerre en Ukraine et l'embrasement du Moyen Orient, des étés 2022 et 2023 caniculaires suivi d'un été 2024 pourri, des feux de forêt, des tempêtes à ne plus finir, une crise socio-économique, énergétique, climatique, une insécurité qui provoque la peur de l'avenir, ... serions-nous en train de vivre ce que relate l'évangéliste ?

En ce premier dimanche de l'Avent, le passage de Luc pourrait, à première vue, nous y faire penser et ainsi renforcer notre affolement et nos craintes paralysantes. L'objectif n'est pas celui-là, bien au contraire, car dans le même passage, Jésus nous parle bien de son retour à la fin des temps : « *Quand ces événements commenceront à se produire, redressez-vous et relevez la tête car votre délivrance (de l'esprit mauvais ?) sera proche.* »

Redressons-nous, osons notre foi, osons la proclamer, faisons preuve de résilience. Voilà le mot lâché : de son origine latine, le terme résilience a gardé son sens de « rebondir » : du verbe « resilio », littéralement « sauter en arrière », d'où l'expression : « capacité à rebondir ». Pour nous chrétiens, « être résilient » c'est relever la tête, c'est croire que l'amour sera toujours plus fort que la mort, c'est autre chose que la peur mais c'est aussi répondre par un engagement. À son retour, le Christ veut trouver des femmes et des hommes debout, espérant son Royaume.

Mais il est vrai que notre espérance en ce Royaume de Dieu qui, soit dit en passant, se construit chaque jour et ne peut faire abstraction des événements que nous vivons actuellement. Des événements qui ponctuent notre histoire personnelle avec nos joies et nos peines, notre

famille, l'Eglise, le monde dans lequel nous vivons. Je crois même que si elle veut exister, cette espérance, c'est dans cette histoire qu'elle doit s'incarner. Que signifierait notre réponse à la requête de Jésus si elle restait purement intellectuelle, théorique, formulée au fond d'une église. Mais quelle est notre réponse ?

Jean-Yves Leloup écrit : « A l'époque où nous vivons, on est parvenu à un tel degré de tiédeur presque générale dans la sainte foi en notre Seigneur Jésus-Christ, à une telle insensibilité à l'égard de la communion avec Dieu, que vraiment, on peut le dire, on s'est éloigné presque totalement de la vraie vie chrétienne ». Ils sont nombreux les chrétiens d'aujourd'hui à dire que les messages de l'Eglise sont devenus incompréhensibles, dépassés, ringards. Mais c'est surtout notre éloignement qui rend ces messages incompréhensibles. Personnellement, j'essaie d'adhérer à la parole en mystère et poésie, parole qui réalise ce qu'elle dit à chacune des époques. Au niveau des mentalités, la compréhension religieuse n'est souvent que crispation sur un raisonnement et la cristallisation d'un besoin d'assise logique, sans ambiguïté. Or il s'agit parfois juste de se laisser mobiliser par la force de la parole, sortir de soi pour que l'amour puisse y entrer. Laissons-le agir et nous verrons notre confiance et notre joie grandir

Le verbe s'est fait chair, il a habité (il habite ?) parmi nous et nous avons vu sa gloire. Non, le Verbe n'est pas un rêve mais une réalité tangible. Depuis plus de 2.000 ans, le temps de l'Avent, pendant ces quatre semaines qui nous préparent à Noël, nous est donné pour que nous préparions le retour du Fils de l'Homme, mais à la lumière du jour, dans la sérénité et l'espérance caractérisant tous les chrétiens de bonne volonté, à travers le monde que nous habitons et qui nous habite.

Prière

Seigneur Dieu, en ce début de l'Avent, viens réveiller notre cœur alourdi, secouer notre désert spirituel.

Donne-nous d'écouter à nouveau les murmures de ton Esprit qui en nous prie, veille, nous donne sans cesse rendez-vous.

Ravive notre patience, notre attente, la vigilance active de notre foi afin de nous engager partout où la vie est bafouée, l'amour piétiné, l'espérance menacée, la femme ou l'homme méprisé.

Seigneur, Dieu, en ce temps de l'Avent, aide-nous à relever la tête, fais de nous des veilleurs de l'ici et maintenant, préparant et hâtant l'avènement de ton Royaume, celui du règne de l'Amour.

JEAN-CLAUDE SIMON

RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRETARIAT PAROISSIAL:

Les permanences ont lieu:

- les lundi et jeudis de 10h à 12h

ATTENTION, plus de permanence le vendredi!

Tél.: 04 286 30 01

Mail : upvalleedugeer@gmail.com

CONTACTS :

- Nicodème BIOUMLA, curé, 0479 08 40 45
- Ludovic FRANCK, prêtre responsable du sanctuaire du Petit Lourdes, ludo_franck@yahoo.fr
- Lucien VANSTIPELEN, prêtre résident attaché au Petit Lourdes, 0495 70 27 43
- José COLLINET, prêtre résident, directeur émérite

CONSEIL D'UNITÉ PASTORALE (CUP) :

Coordinatrice : Ketty HIRIGOYEN - 0478 37 40 05

CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU SACREMENT DE BAPTÊME:

La célébration du Sacrement de Baptême a lieu le 3^{ème} dimanche du mois, dans l'une des 7 églises de notre paroisse, habituellement à 15h.

- Le 17 novembre, nous irons à BOIRS.
- Le 15 décembre, nous irons à ROCLERGE.



Le nombre de baptêmes est actuellement limité à quatre par mois.

Avant de fixer une date, il est impératif de prendre contact avec Sandrine Machurot au 0496 215 882 pour vérifier les disponibilités.

Merci de votre compréhension.

CATÉCHÈSE 1^{ÈRE} COMMUNION ET PROFESSION DE FOI :

Responsable : Bernadette DETREZ 04 286 30 76

CATÉCHÈSE DE LA CONFIRMATION:

Responsable : Nicodème BIOUMLA

CÉLÉBRATION DES MARIAGES:

Veuillez contacter notre curé, Nicodème BIOUMLA, au 0479 08 40 45



VISITE AUX MALADES ET PERSONNES ÂGÉES DE NOTRE PAROISSE

Les personnes âgées, malades ou handicapées, qui souhaitent recevoir la Communion sont invitées à prendre contact avec nos visiteurs de malades :

- M^{me} Agnès GILNAY au 04 286 41 47
- M^{me} Fabienne HERZET au 04 286 37 95
- M^{me} Simone SPRONCK au 04 286 17 58
- M. Robert VILENNE au 04 286 26 54

MESSES DANS LES MAISONS DE REPOS

- AUX SAULES :
 - le mardi 19 novembre à 14h30
 - le jeudi 19 décembre à 14h30
- AU CHANT DES OISEAUX :
 - le mardi 26 novembre à 14h30
 - Le mardi 24 décembre à 14h30

LITURGIE DES FUNÉRAILLES :

Vous pouvez contacter notre curé Nicodème BIOUMLA sur ces deux numéros : 0479 08 40 45 ou au 0479 20 06 05

COLLECTES SPÉCIALES :

2 et 3 novembre : Personnes atteintes d'un handicap
14 et 15 décembre: Campagne d'Avent Vivre Ensemble

AGENDA PASTORAL :

- **1^{er} et 2 novembre** : Toussaint - voir page 6.
- **Mardi 5 novembre** à 20h : Réunion de préparation au baptême.
- **Mercredi 6 novembre** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Lundi 11 novembre à 9h30** : Messe de l'Armistice à Bassenge.
- **Vendredi 15 novembre à 20h** : Rencontre parents et enfants pour la confirmation à la salle Yalla.
- **Lundi 18 novembre à 19h30**: Réunion de préparation de la matinée communautaire à Roclenge (Local derrière l'église)
- **Dimanche 17 novembre à 15h**: Célébration de baptêmes à Boirs.
- **Mercredi 20 novembre** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Dimanche 24 novembre à 13h** : Bénédiction des animaux au Poney club à Wonck.
- **Dimanche 1^{er} décembre** : Entrée en Avent - messe à 9h30 à Eben.
- **Mardi 3 décembre** à 20h : Réunion de préparation au baptême.
- **Mercredi 4 décembre** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Dimanche 15 décembre** : à partir de 9h30 Matinée communautaire à Emael - à 15h baptêmes à Roclenge.
- **Mardi 17 décembre** : Réunion de l'équipe pastorale à Bassenge.
- **Mercredi 18 décembre à 18h** : Célébration de la Réconciliation à Wonck.